



Banque Camerounaise
des Petites et Moyennes Entreprises

COPMMUNIQUE

Portant publication des résultats de l'appel d'offres national ouvert suite Appel d'Offres National

Ouvert N°002/AONO/BC-PME S.A./DG/CIPM/2020 du 26/11/ 2019.

POUR LA SOUSCRIPTION DE LA POLICE D'ASSURANCE MALADIE, FRAIS FUNERAIRES ET EVACUATION SANITAIRE ET D'UNE POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES A LA BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES POUR LA PERIODE ALLANT DU 01^{er} Janvier 2020 au 31 Décembre 2020.

Le Directeur Général, Maître d'Ouvrage, communique :

Les prestations objet de l'appel d'offres suscité ont été attribuées aux entreprises suivantes par lot ainsi qu'il suit :

Numéro du Lot	COMPAGNIE	NOTE TECHNIQUE	OFFRE FINANCIERE	NOTE GLOBALE	Observations
LOT N° 1	POLICE D'ASSURANCE MALADIE, FRAIS FUNERAIRES ET EVACUATION SANITAIRE				
	CHANAS ASSURANCES	80.24	45 333 654	80.26	OFFRE CONFORME ET MIEUX DISANTE
	AREA	79.01	44 520 169	79.01	2E
	SAHAM	78.17	45 028 502	78.17	3E
	ATLANTIQUE	ELIMINE	EFFECTIFS ASSURES PROPOSES DIFFERENTS DU DAO		
	SAAR	ELIMINE	ABSENCE DE DEVIS SUR LES FRAIS FUNERAIRES		
	ZENITHE	ELIMINE	ABSENCE DE COURTIER DANS L'OFFRE TECHNIQUE		
LOT N° 2	POLICE D'ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES				
	CHANAS ASSURANCES	92.97	23 848 850	89.40	OFFRE CONFORME ET MIEUX DISANTE
	ATLANTIQUE	88.78	22 005 918	88.89	2EME
	AREA	90.66	24 512 851	86.92	3EME
	SAAR	82	20 728 528	86.40	4EME
	SAHAM	ELIMINE	CONFUSION ENTRE LES DEVIS ET LES PLAFONDS DE GARANTIE		
	ZENITHE	ELIMINE	ABSENCE DE LA GARANTIE HONORAIRES D'EXPERTS		

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 10,000,000,000 de FCFA

Inscrite au Registre du Commerce et du Crédit mobilier sous le N°RCCM N° RC/YAO/2013/B/347, avec en dernière inscription modificative du 11/06/2015 sous le N° RC/YAO/2015/M/159. - Autorisation MINFI 00243 du 16/08/014 - N.I.U M 041312131131 N
Direction Générale : BC-PME S.A. 616, Rue 1157 Nlongkak Yaoundé - Cameroun - BP : 12962 Yaoundé - Tél.: 00237 222 510 303 / 681 58 21 00



Banque Camerounaise
des Petites et Moyennes Entreprises

Lesdites entreprises sont priées de prendre attache avec le Département des Moyens Généraux de la Banque pour la mise au point du marché conformément au Dossier d'Appel d'Offres.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres (Original et copies hors exemplaire ARMP) sous quinzaine. Passé ce délai, elles feront l'objet de destruction.

Le présent communiqué qui tient lieu de main levée de caution de soumission des entreprises non retenues sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Yaoundé, le 23 Décembre 2019

Le Directeur Général
Mme Mandeng née Ndoumbé
Agnès

